

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (L'« OFFRE ») INITIÉE PAR



PORTANT SUR 6.000.000 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON CAPITAL

présentée par



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR, GARANT ET CONSEIL FINANCIER



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET CONSEIL FINANCIER



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET CONSEIL FINANCIER

et conseillée par



CONSEIL FINANCIER

PRIX DE L'OFFRE : 37,50 € PAR ACTION
DURÉE DE L'OFFRE : 21 JOURS CALENDAIRES

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES,
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES
D'ASSYSTEM



Le présent document relatif aux autres informations de la société Assystem a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») le **22 novembre 2017** conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Assystem.

Ce document complète la note d'information d'Assystem, visée par l'AMF le 31 octobre 2017 sous le numéro 17-570 (la « **Note d'Information** ») après qu'elle a déclaré conforme l'Offre.

Le présent document relatif aux autres informations de la Société ainsi que la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Assystem (www.assystem.com). Ils peuvent par ailleurs être obtenus sans frais auprès de :

- Assystem : 70 Boulevard de Courcelles, 75017 Paris ;
- Crédit Agricole Corporate and Investment Bank : 12 Place des États Unis, 92120 Montrouge ;
- BNP Paribas : 4 rue d'Antin, 75002, Paris ; et
- Société Générale : CORI/COR/FRA, 75886 Paris Cedex 18.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition.

TABLE DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF.....	4
2.	PRÉSENTATION DE L'OFFRE	4
3.	ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE.....	5
3.1	Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote	5
3.2	Structure de l'actionnariat d'Assystem	5
3.3	Franchissements de seuils.....	5
3.4	Informations financières du premier semestre 2017	6
3.5	Évènements récents	9
3.5.1	<i>Faits marquants du premier semestre clos le 30 juin 2017.....</i>	<i>9</i>
3.5.2	<i>Faits marquants depuis le 30 juin 2017.....</i>	<i>9</i>
3.6	Principaux communiqués de presse diffusés depuis la date du Rapport Financier Semestriel	10
3.6.1	<i>Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Assystem SA finalise la cession à Ardian du contrôle de GPS, sa division de R&D externalisée</i>	<i>10</i>
3.6.2	<i>Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Assystem Global Product Solutions (GPS) devient Assystem Technologies</i>	<i>11</i>
3.6.3	<i>Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Olivier Aldrin nommé Président du directoire d'Assystem Technologies.....</i>	<i>11</i>
3.6.4	<i>Communiqué de presse du 13 octobre 2017 : Assystem Technologies et ESI s'associent pour offrir de nouvelles solutions s'adressant à l'Usine du Futur – Accompagner les PME par des innovations personnalisées pour faire face à la concurrence déloyale</i>	<i>12</i>
3.6.5	<i>Communiqué de presse du 17 octobre 2017 : Assystem annonce les caractéristiques de son projet d'offre publique de rachat d'actions.....</i>	<i>12</i>
3.6.6	<i>Communiqué de presse du 8 novembre 2017 : Calendrier financier 2018 ..</i>	<i>13</i>
3.6.7	<i>Communiqué de presse du 9 novembre 2017 : Chiffre d'affaires au 30 septembre 2017 en croissance de +5,3%</i>	<i>13</i>
3.6.8	<i>Communiqué de presse du 15 novembre 2017 : Assystem Energy & Infrastructure retenu pour sécuriser les sites de la RATP</i>	<i>16</i>
4.	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES TENUES DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE.....	17
4.1	Assemblée générale mixte du 16 mai 2017	17
4.2	Assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2017	19
4.3	Assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017.....	19
5.	PERSONNE RESPONSABLE	20
5.1	Nom et fonction de la personne responsable de l'information relative à Assystem ..	20
5.2	Attestation de la personne responsable de l'information relative à Assystem.....	20

Avertissement

Le présent document contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions de la direction d'Assystem à ce jour. Ces informations et déclarations de nature prospective sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Assystem auprès de l'AMF) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Assystem n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison, sous réserve de la réglementation applicable.

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Assystem, société anonyme au capital de 22.218.216 €, dont le siège social est situé à Paris, 70, boulevard de Courcelles (75017) et dont le numéro d'immatriculation est 412 076 937 RCS de Paris (« **Assystem** » ou la « **Société** »), figurant (i) dans le document de référence d'Assystem pour l'exercice social 2016 déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2017 sous le numéro D.17-0273 (le « **Document de Référence** ») et (ii) dans le rapport financier semestriel relatif au semestre clos le 30 juin 2017 mis à disposition du public le 11 septembre 2017 (le « **Rapport Financier Semestriel** »), qu'il incorpore par référence. Ces documents sont disponibles par téléchargement sur le site Internet d'Assystem (www.assystem.com) rubrique « Finance » puis « Information Réglementée ».

Les nouveaux faits significatifs intervenus depuis le dépôt du Document de Référence sont inclus ci-après dans le présent document.

2. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les caractéristiques de l'Offre sont décrites à la section 1 de la Note d'Information.

En particulier, le coût d'acquisition de 100% des titres visés par l'Offre s'élève à un montant d'environ 226 M€, qui se décompose comme suit :

- 225 M€ consacrés au paiement du prix d'acquisition de 100% des actions visées par l'Offre, et
- environ 1 M€ net d'impôts au titre des honoraires et frais engagés en vue de la réalisation de l'Offre (notamment les honoraires et frais des conseillers financiers, conseils juridiques, commissaires aux comptes et autres consultants de la Société, ainsi que les frais de communication et autres taxes et / ou commissions applicables).

Le financement de l'Offre sera réalisé au moyen de la trésorerie disponible de la Société résultant du produit net de l'Opération avec Ardian (tel que ce terme est défini à la Section 3.5.2(c) ci-après).

3. ÉVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

3.1 Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote

Date	Actions composant le capital social	Actions en circulation	Droit de vote effectifs (1)	Droits de vote théoriques (2)
31 octobre 2017	22.218.216	21.160.644	34.875.610	35.933.182

(1) À titre d'information, total des droits de vote, déduction faite des actions privées de droit de vote.

(2) En application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF sur la base du capital et des droits de vote au 31 octobre 2017.

3.2 Structure de l'actionnariat d'Assystem

La répartition du capital et des droits de vote d'Assystem au 31 octobre 2017 est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% du nombre d'actions en circulation	Nombre de droits de vote théoriques (1)	% des droits de vote théoriques
HDL ⁽²⁾	50.000	0,23%	0,24%	50.000	0,14%
HDL Development ⁽³⁾	13.414.683	60,38%	63,39%	26.829.366	74,66%
<i>Sous-total HDL⁽⁴⁾</i>	<i>13.464.683</i>	<i>60,60%</i>	<i>63,63%</i>	<i>26.879.366</i>	<i>74,80%</i>
Public	7.695.961	34,64%	36,37%	7.996.244	22,25%
<i>Sous-total actions en circulation</i>	<i>21.160.644</i>	<i>95,24%</i>	<i>100%</i>	<i>34.875.610</i>	<i>97,06%</i>
Auto-détention	1.057.572	4,76%	-	1.057.572	2,94%
TOTAL	22.218.216	100%	-	35.933.182	100%

(1) En application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

(2) La société HDL est directement contrôlée par Monsieur Dominique Louis.

(3) La société HDL Development est directement contrôlée par la société HDL et indirectement contrôlée par Monsieur Dominique Louis.

(4) Directement et indirectement.

3.3 Franchissements de seuils

Depuis la publication du dernier document de référence, aucun franchissement de seuils n'a été reporté.

3.4 Informations financières du premier semestre 2017

Depuis la date de dépôt du Document de Référence, la Société a publié ses résultats consolidés pour le premier semestre de l'exercice 2017. Le communiqué de presse publié par la Société le 11 septembre 2017 était le suivant :

« Résultats semestriels 2017

Une solide performance, portée par la croissance des activités

- Résultat opérationnel d'activité des activités poursuivies ⁽¹⁾ : 12,0 M€, + 36,4%
- Progression de la marge opérationnelle d'activité des activités poursuivies de + 130 bp, à 5,9%
- Résultat net consolidé : 21,8 M€ ⁽²⁾

Paris, le 11 septembre 2017 à 17h35 – Le conseil d'administration d'Assystem S.A. (ISIN : FR0000074148 - ASY), groupe international d'ingénierie, réuni le 7 septembre 2017, a examiné les états financiers du premier semestre 2017, clos le 30 juin 2017.

Assystem a annoncé le 11 mai 2017 avoir conclu avec Ardian un protocole d'accord en vue de céder sa division de R&D externalisée Global Product Solutions (GPS) à une société détenue à 60% par Ardian et à 40% par Assystem.

En application de la norme IFRS 5 et compte tenu de la cession prévue de son contrôle à Ardian, GPS est classée en activités en cours de cession sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2017. Les comptes du 1^{er} semestre 2016 ont été retraités pour assurer la comparabilité des données.

L'intégralité du résultat net afférent à GPS est enregistrée sous la rubrique « Résultat net – Activités en cours de cession », dans les comptes consolidés d'Assystem pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017.

A partir de la date de cession du contrôle de GPS (renommée Assystem Technologies Groupe), son résultat net sera consolidé par équivalence par Assystem, en proportion de sa participation dans Assystem Technologies Groupe.

En millions d'euros	S1 2016*	S1 2017	Variation
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	191,0	204,5	+ 7,1%
Résultat opérationnel d'activité des activités poursuivies – ROPA	8,8	12,0	+ 36,4%
en % du CA	4,6%	5,9%	+ 130 bp
Résultat net consolidé ⁽³⁾	16,0	21,8	+ 36,2%

* retraité pour assurer la comparabilité des données.

⁽¹⁾ Résultat opérationnel avant incidence des produits et charges non liés à l'activité (incluant la quote-part du résultat des entreprises associées, soit 0,5 M€ au S1 2016 et 0,2 M€ au S1 2017).

⁽²⁾ Dont 6,2 M€ (+138%) pour les activités poursuivies et 15,6 M€ (+16,4%) pour les activités en cours de cession.

⁽³⁾ Dont quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle : 0,3 M€ au S1 2016 et 0,4 M€ au S1 2017, soit un résultat net part du Groupe de 15,7 M€ au S1 2016 et 21,4 M€ au S1 2017.

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

- **Chiffre d'affaires des activités poursuivies**

Au 1^{er} semestre 2017, Assystem enregistre une croissance de son chiffre d'affaires consolidé sur le périmètre des activités poursuivies de +7,1% (+11,5% hors impact de la décrue du chiffre d'affaires Staffing).

Sur la période, la croissance du chiffre d'affaires d'**Energy & Infrastructure** (175,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017) est de +11,9%. Les chiffres d'affaires des deux secteurs d'activité (Nuclear et Energy Transition & Infrastructures) sont en croissance vigoureuse.

A 24,3 millions d'euros, le chiffre d'affaires du **Staffing** enregistre un repli de -17,5% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016, compte tenu d'une conjoncture Oil & Gas toujours dégradée.

- **Résultat opérationnel d'activité (ROPA) des activités poursuivies**

Au 1^{er} semestre 2017, le ROPA des activités poursuivies est de 12,0 millions d'euros, contre 8,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, soit +36,4%. La marge correspondante est de 5,9% du chiffre d'affaires, en progrès de 130 points de base.

Le ROPA d'Energy & Infrastructure progresse de 4,0 millions d'euros à 13,9 millions d'euros, soit une marge de 7,9% du chiffre d'affaires, en progrès de 160 points de base par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Le ROPA du Staffing est en retrait de 0,5 million d'euros, à 0,6 million d'euros, soit une marge de 2,5% du chiffre d'affaires, en ligne avec le budget de l'activité.

- **Chiffre d'affaires et résultat opérationnel d'activité (ROPA) des activités en cours de cession**

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de Global Product Solutions (qui n'est plus consolidé globalement par Assystem en application de la norme IFRS 5) s'élève à 332,6 millions d'euros, en progression de +13,7%.

Le ROPA de Global Product Solutions croît de +5,3 millions d'euros à 24,1 millions d'euros, soit une marge de 7,2% du chiffre d'affaires contre 6,4% au 1^{er} semestre 2016. Le résultat et la marge sont en forte progression à la fois en Aerospace et en Automotive.

- **Résultat opérationnel et résultat net consolidé**

Le résultat opérationnel consolidé des activités poursuivies, après prise en compte des produits et charges opérationnels non liés à l'activité, s'élève à 12,1 millions d'euros, contre 7,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (+68,1%).

Compte tenu d'un résultat financier de (1,8) million d'euros, d'une charge d'impôts de (4,1) millions d'euros, et d'un résultat net consolidé afférent aux activités en cours de cession (GPS) de 15,6 M€, le résultat net consolidé est de 21,8 millions d'euros, dont 6,2 millions d'euros au titre des activités poursuivies.

Dans la configuration future du Groupe, le résultat net du 1^{er} semestre 2017 est estimé à 12,5 millions d'euros⁽⁴⁾.

(4) Avec mise en équivalence de GPS, prise en compte de la structure de financement d'Assystem Technologies Groupe et neutralisation de certains éléments fiscaux non récurrents liés aux dividendes internes et externes.

ENDETTEMENT NET

L'endettement net au 30 juin 2017 figurant au bilan consolidé du Groupe est de 77,6 millions d'euros. Au titre des activités poursuivies et après retraitement de 27,5 millions d'euros de comptes courants financiers dus par le périmètre GPS au périmètre des activités poursuivies, il est de 50,1 millions d'euros.

L'endettement net du périmètre GPS est de 16,3 millions d'euros, soit les 27,5 millions d'euros mentionnés ci-dessus sous déduction de 11,2 millions d'euros de cash net externe. Il est prévu que cet endettement net, correspondant pour l'essentiel aux décaissements réalisés par le périmètre GPS au titre d'acquisitions du 1^{er} semestre 2017, soit transféré à Assystem Technologies Groupe au moment de la cession du contrôle de GPS.

CALENDRIER DE REALISATION DES OPERATIONS ANNONCEES EN MAI 2017

Assystem rappelle avoir annoncé le 11 mai 2017 les opérations suivantes :

- un projet de cession de sa division GPS à une société d'acquisition contrôlée à 60% par Ardian et à 40% par Assystem (« l'Opération GPS ») pour une valeur globale de 550 millions d'euros et un produit net de trésorerie pour le Groupe estimé à 400 millions d'euros (compte tenu des coûts fiscaux et autres à encourir au titre de l'opération et du réinvestissement dans la société d'acquisition) ;
- un projet d'Offre Publique de Rachat d'Actions (« l'OPRA ») consécutive à la réalisation de l'Opération GPS portant sur au moins 200 millions d'euros et un minimum de 25% des actions Assystem en circulation ;
- un projet d'investissement de 125 millions d'euros dans une participation de 5% au capital de New Areva NP (« l'Investissement New NP »).

Les principales conditions préalables à la réalisation de l'Opération GPS sont maintenant réunies et la date prévisionnelle de réalisation est le 28 septembre 2017. Le produit net de trésorerie que le Groupe devrait en retirer reste estimé à 400 millions d'euros. L'OPRA prévue en conséquence devrait être lancée, comme annoncé, au 4^{ème} trimestre 2017 (sous réserve de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur la note d'information).

Concernant l'Investissement New NP, un accord conforme à l'annonce du 11 mai 2017 a été conclu début juillet 2017 entre EDF, Areva et Assystem. La date prévisionnelle de réalisation reste fixée à fin 2017.

PERSPECTIVES 2017

Sur son nouveau périmètre de consolidation globale, Assystem a pour objectifs pour 2017 :

- une croissance organique du chiffre d'affaires d'Energy & Infrastructure à taux de change constant de l'ordre de 10% ;
- un chiffre d'affaires Staffing d'environ 50 millions d'euros ;
- un progrès marqué de la marge opérationnelle d'activité ;
- une trésorerie nette d'endettement au 31 décembre 2017 d'environ 60 millions d'euros ⁽⁵⁾.

Concernant GPS, les objectifs sont les suivants :

- une croissance organique à change constant supérieure à 10% ;
- un progrès sensible de la marge opérationnelle d'activité.

CALENDRIER FINANCIER 2017

- 9 novembre : publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2017. »

(5) En tenant compte d'une estimation de flux net de trésorerie lié à l'activité et aux investissements (hors incidence éventuelle d'opérations de croissance externe) au second semestre des activités poursuivies d'environ 35 M€ (dont 9 M€ d'encaissement de créances CIR), et de l'hypothèse de réalisation avant le 31 décembre 2017 de l'Opération GPS (pour un produit net de trésorerie de 400 M€), du règlement livraison d'une OPRA d'un montant de 200 M€ et de l'Investissement New NP (pour un montant de 125 M€).

3.5 Événements récents

3.5.1 *Faits marquants du premier semestre clos le 30 juin 2017*

Les faits marquants du premier semestre clos le 30 juin 2017 sont décrits à la section 1.4 du Rapport Financier Semestriel ainsi qu'en annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 figurant en section 2 du Rapport Financier Semestriel (Note 2).

3.5.2 *Faits marquants depuis le 30 juin 2017*

(a) Événements survenus depuis le 30 juin 2017

Les événements survenus depuis la clôture du premier semestre clos le 30 juin 2017 sont décrits à la section 1.5 du Rapport Financier Semestriel.

(b) Conclusion d'un accord engageant avec EDF et Areva

La Société a conclu au mois de juillet un accord engageant avec EDF et Areva relativement à son entrée au capital de la société New Areva NP à hauteur de 5%, soit un investissement de l'ordre de 125 M€, tel qu'annoncé le 11 mai 2017.

Cette opération est présentée aux sections 1.4 et 1.5 du Rapport Financier Semestriel ainsi qu'en annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 figurant en section 2 du Rapport Financier Semestriel (Note 16).

(c) Cession de la division GPS

Par communiqué de presse en date du 11 mai 2017, la Société a annoncé avoir conclu avec Ardian, société d'investissement privé (« **Ardian** ») un protocole d'accord en vue de lui céder 60% de sa division de R&D externalisée Global Product Solutions (« **GPS** »), tout en restant associée au développement de GPS à hauteur de 40% (« **l'Opération avec Ardian** »).

À la suite de l'approbation par les actionnaires de la Société, réunis en assemblée générale le 5 juillet 2017, de l'Opération avec Ardian, la Société et Ardian ont conclu (i) un protocole d'investissement en date du 19 juillet 2017, modifié par voie d'avenant en date du 27 septembre 2017, lequel prévoyait entre autres la réalisation d'un certain nombre d'opérations et de transferts préalables en vue de la cession du contrôle des sociétés comprises dans le champ de la division GPS, ainsi que les principales modalités de financement et d'investissement envisagées, (ii) un contrat cadre d'apport et de cession d'actions en date du 14 septembre 2017, modifié par voie d'avenant en date du 27 septembre 2017, ayant pour objet de définir les termes et conditions de réalisation du transfert des titres des sociétés comprises dans le champ de la division GPS à un véhicule d'acquisition dénommé Assystem Technologies et (iii) un pacte d'associés liant les différents associés de la holding de reprise dénommée Assystem Technologies Groupe.

Préalablement à la conclusion des accords susvisés, la société HDL Development, actionnaire de contrôle de la Société, a sollicité de l'AMF confirmation de ce que l'Opération avec Ardian ne donnerait pas lieu à la mise en œuvre préalable d'une offre publique de retrait au sens de l'article 236-6 de son règlement général, en faisant notamment valoir que le prix offert par Ardian pour la division GPS permettrait à la Société (i) de poursuivre le développement de son activité historique, notamment par l'intermédiaire d'un investissement de l'ordre de 125 M€ au capital de la société New Areva NP, (ii) de financer une offre publique de rachat d'actions d'un montant d'au moins 200 M€ et portant sur un minimum de 25% du nombre d'actions Assystem en circulation et (iii) d'investir le solde dans l'accélération de la croissance de sa division « Energy & Infrastructure ». Aux termes d'un avis en date du 19 juillet 2017 (Avis AMF 2017C1632), l'AMF a considéré que les conditions de cession du contrôle de la division GPS et de réemploi des fonds ainsi dégagés n'affecteraient pas les droits et intérêts des actionnaires de la Société de nature à justifier la mise en œuvre préalable d'une offre publique de retrait en application de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF.

Au résultat de la réalisation de l'Opération avec Ardian, intervenue le 28 septembre 2017, la division GPS a été transférée à Assystem Technologies, véhicule d'acquisition détenu à 100% par la société Assystem Technologies Services, elle-même détenue à 100% par la holding de reprise Assystem Technologies Groupe, au sein de laquelle Ardian et Assystem sont actionnaires à hauteur respectivement d'environ 60% et 40%.

L'Opération avec Ardian est présentée aux sections 1.4 et 1.5 du Rapport Financier Semestriel ainsi qu'en annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 figurant en section 2 du Rapport Financier Semestriel (Note 2).

La cession de GPS a été réalisée pour une valeur globale de 550 M€, le produit net de trésorerie pour Assystem étant estimé à 400 M€ (compte tenu des coûts fiscaux et autres liés à la réalisation de l'opération et du réinvestissement dans le véhicule d'acquisition).

À l'issue de l'Opération avec Ardian, Assystem est recentrée sur son pôle « Energy & Infrastructure » avec pour objectif d'accélérer le développement de cette division.

(d) Attribution d'actions de performance

Le 7 septembre 2017 le Conseil d'administration de la Société a décidé, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 mai 2017 (vingt-sixième résolution) d'attribuer 10.500 actions de performance, dont l'acquisition définitive, prévue pour le 30 avril 2020, est subordonnée à la condition de présence continue des bénéficiaires à cette date.

Au résultat de cette attribution, et d'autres mouvements intervenus dans le cadre de la vie des plans d'attribution d'actions de performance en vigueur, le nombre total d'actions de performance attribuées non encore livrées est de 253.690 et le nombre total d'actions de performance livrées mais soumise à une période de conservation expirant après la date de l'Offre est de 16.000.

3.6 Principaux communiqués de presse diffusés depuis la date du Rapport Financier Semestriel

Les principaux communiqués de presse diffusés depuis la date du Rapport Financier Semestriel sont reproduits ci-dessous, étant précisé que l'ensemble des communiqués publiés depuis cette date est disponible par téléchargement sur le site Internet d'Assystem (www.assystem.com), sous la rubrique « Presse ».

Une traduction en langue anglaise des principaux communiqués de presse diffusés depuis la date du Rapport Financier Semestriel est également disponible sur le site Internet d'Assystem (www.assystem.com), sous la rubrique « Presse ».

3.6.1 Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Assystem SA finalise la cession à Ardian du contrôle de GPS, sa division de R&D externalisée

« Paris, le 28 septembre 2017 à 17h35 – Conformément à l'annonce faite le 11 mai 2017, Assystem S.A. (ISIN FR0000074148 - ASY) a cédé ce jour sa division de R&D externalisée Global Product Solutions (GPS) à une société d'acquisition contrôlée à 60% par Ardian, la société d'investissement privé, et à 40% par Assystem, qui reste ainsi associée au potentiel de croissance et de création de valeur de la nouvelle entité. La société d'acquisition a pris le nom d'Assystem Technologies.

Assystem Technologies compte plus de 9 000 collaborateurs présents dans une douzaine de pays. Son activité se caractérise notamment par une forte technicité, et une expertise éprouvée dans les systèmes complexes et critiques. Elle accompagne ses clients dans les secteurs de l'aéronautique, la défense, l'automobile, le transport et l'industrie, depuis la conception jusqu'à la commercialisation de leurs produits & services.

Dominique Louis, Président-directeur général d'Assystem, déclare : « Je suis convaincu que les capacités d'investissement et les compétences d'Ardian combinés au savoir-faire historique d'Assystem permettront de faire d'Assystem Technologies une référence sur les secteurs de l'aérospatial, de la défense, de l'automobile, du transport et de l'industrie. Cette décision stratégique sera créatrice de valeur pour les clients, collaborateurs et actionnaires d'Assystem Technologies, et pour les actionnaires d'Assystem SA ».

* *

Comme indiqué précédemment, la cession de GPS à Assystem Technologies est réalisée pour une valeur globale de 550 millions d'euros, le produit net de trésorerie pour Assystem étant estimé à 400 millions d'euros (compte tenu des coûts fiscaux et autres à encourir au titre de l'opération et du réinvestissement dans Assystem Technologies).

Par ailleurs, le projet d'Offre Publique de Rachat d'Actions (« l'OPRA ») consécutif à la réalisation de cette opération portant sur au moins 200 millions d'euros et un minimum de 25% des actions Assystem en circulation, devrait être lancé, comme annoncé, au 4^{ème} trimestre 2017 (sous réserve de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur la note d'information). »

3.6.2 Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Assystem Global Product Solutions (GPS) devient Assystem Technologies

« Olivier Aldrin nommé Président du directoire d'Assystem Technologies

Paris, le 28 septembre 2017 à 17h35 – Suite à l'annonce faite le 11 mai 2017 par Assystem SA et par la société d'investissement privé Ardian, la division de R&D externalisée Global Product Solutions (GPS) d'Assystem SA devient Assystem Technologies, contrôlée à 60% par la société d'investissement privé Ardian. Assystem, qui souhaite bénéficier du potentiel de croissance d'Assystem Technologies, en est actionnaire à hauteur de 40%.

Assystem Technologies, dont Olivier Aldrin devient Président du directoire, accompagne ses clients dans les secteurs de l'aéronautique, la défense, l'automobile, le transport et l'industrie, depuis la conception jusqu'à la commercialisation de leurs produits & services.

« Forts du soutien de nos actionnaires et de l'ADN d'excellence de notre Groupe, notre objectif est de faire d'Assystem Technologies l'acteur de référence de notre industrie. Nous disposons d'une feuille de route ambitieuse tant en termes de développement sectoriel que d'expansion géographique. La grande qualité des collaborateurs que j'ai rencontrés et la confiance de nos clients me rendent optimiste sur notre capacité à franchir cette nouvelle étape. » déclare Olivier Aldrin.

« Nous sommes ravis d'accompagner et de soutenir activement le développement d'Assystem Technologies, qui est maintenant un groupe à part entière. Olivier Aldrin aura tout notre soutien dans cette nouvelle étape de croissance » annonce Lise Fauconnier, Managing Director au sein de l'activité Mid Cap Buyout Ardian. »

3.6.3 Communiqué de presse du 28 septembre 2017 : Olivier Aldrin nommé Président du directoire d'Assystem Technologies

« **Paris, le 28 septembre 2017 à 17h35** – Olivier Aldrin est nommé ce jour Président du directoire d'Assystem Technologies, qui regroupe les activités de l'ancienne division Global Product Solutions d'Assystem SA, maintenant contrôlée à 60% par la société d'investissement privé Ardian, Assystem SA restant actionnaire à hauteur de 40%.

Après un début de carrière au sein du cabinet Arthur Andersen, Olivier Aldrin a exercé avec succès des fonctions de directeur financier et de directeur général adjoint au sein de différentes sociétés de service et de technologie (Serete, Thales IS, Ingenico, Econocom). A partir de 2011, Olivier Aldrin a occupé le poste de Directeur général adjoint en charge des Finances de Altran Technologies.

"Fort du soutien de nos actionnaires, de la confiance de nos clients et de la qualité technologique reconnue de nos équipes, je suis convaincu qu'Assystem Technologies va franchir une nouvelle étape pour se positionner comme la référence incontournable de son marché. » a déclaré Olivier Aldrin.

Olivier Aldrin, 52 ans, est diplômé de la Neoma Business School et titulaire du DESCF. »

3.6.4 Communiqué de presse du 13 octobre 2017 : Assystem Technologies et ESI s'associent pour offrir de nouvelles solutions s'adressant à l'Usine du Futur – Accompagner les PME par des innovations personnalisées pour faire face à la concurrence déloyale

« Paris, le 13 octobre 2017 – Assystem Technologies, spécialiste de l'ingénierie produits et des services post-développement, et ESI Group, principal fournisseur mondial de logiciels et services de Prototypage Virtuel, unissent leurs savoir-faire pour permettre une transformation « industrie du futur ».

Un partenariat créateur de valeur

Lors de l'événement « Usine du Futur » organisé le 12 octobre au musée Aérosopia à Toulouse, Patrick Longuet, Vice-président Aerospace d'Assystem Technologies, et Eric Daubourg, Directeur général délégué d'ESI France, ont signé une Lettre d'Intention qui concrétise les projets engagés depuis 18 mois entre les deux entreprises pour promouvoir « l'Usine du Futur » auprès des industriels.

A travers cet accord, ESI et Assystem Technologies unissent leurs forces et savoir-faire pour permettre également aux ETI et PME d'engager une transformation « industrie 4.0 » qui restait jusqu'à présent l'apanage des grands groupes industriels. Pour les ETI et PME, l'intégration de solutions et technologies « industrie 4.0 » leur permettront d'être plus mobiles, plus flexibles, plus compétitives et plus 'smart'. L'Usine du Futur passe par une intégration réussie des technologies et des solutions dans le métier client qui confère de réels gains de productivité, de compétitivité, de performance et crée de nouveaux business models.

Forts de leur complémentarité, ESI Group et Assystem Technologies ont signé un accord qui vise à :

- promouvoir l'utilisation d'outils numériques pour la conception et la simulation des usines et process de fabrication ;
- concevoir une offre combinée pour les ETI et PME.

Pour Assystem Technologies, ce nouvel accord vient compléter celui signé en juin dernier avec Schneider Electric, lors du Salon du Bourget, sur les solutions « production orientée données ». ESI, en tant que partenaire des principaux donneurs d'ordres du secteur aéronautique dans le cadre du programme « Usine Aéronautique du Futur », est fier de cette nouvelle alliance avec l'une des principales sociétés d'ingénierie dans le monde. Alliance qui marque l'engagement d'ESI à accompagner le déploiement de ses solutions de Smart Virtual Prototyping avec la conduite du changement nécessaire à la transformation numérique en cours dans l'ensemble des industries. »

3.6.5 Communiqué de presse du 17 octobre 2017 : Assystem annonce les caractéristiques de son projet d'offre publique de rachat d'actions

« Paris, le 17 octobre 2017 à 8h15 – Conformément aux annonces faites les 11 mai et 28 septembre 2017, Assystem S.A. (ISIN FR0000074148 – ASY) propose à ses actionnaires d'allouer une partie du produit de cession du contrôle de sa division de R&D externalisée Global Product Solutions (GPS) au financement d'une offre publique de rachat de ses propres actions.

Le Conseil d'administration d'Assystem a ainsi décidé, dans sa séance du 16 octobre 2017, le lancement par la société d'un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions à un prix par action de 37,50 €.

L'offre porte sur un nombre maximum de 6 millions d'actions représentant 27% du nombre d'actions composant le capital social d'Assystem et 28,35% du nombre d'actions Assystem en circulation (égal au nombre d'actions composant le capital social sous déduction du nombre d'actions auto-détenues), et sur un montant maximum de 225 millions d'euros. Le projet d'offre sera déposé par la société à l'Autorité des marchés financiers ce jour, 17 octobre 2017.

Le prix de 37,50 € fait ressortir une prime de 18,3% par rapport au cours de clôture du 16 octobre 2017 et une prime de 14,6% et 19,2% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes sur une période d'un mois et de 12 mois, respectivement, précédant le 17 octobre 2017. Ce prix est déterminé sur la base d'une analyse multi-critères détaillée dans le projet de note d'information de la société mis à la disposition du public conformément à l'article 231-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ledouble SAS, expert indépendant retenu par le Conseil d'administration, a délivré une attestation concluant au caractère équitable des conditions financières de l'offre et, à titre complémentaire, de celles de la cession du contrôle de GPS, reproduite dans le projet de note d'information de la société.

La société HDL Development, premier actionnaire de la société détenant environ 63,70% du nombre d'actions de la société en circulation, a fait part de son intention d'apporter à l'offre 3.821.738 actions, soit un nombre d'actions tel qu'il lui permette de maintenir, en cas de plein succès de l'offre, son niveau de participation en pourcentage du nombre d'actions en circulation. La société HDL, qui contrôle la société HDL Development, a pour ce qui la concerne fait part de son intention d'apporter à l'offre l'intégralité des 50.000 actions de la société qu'elle détient.

Les actions rachetées dans le cadre de l'offre seront annulées. Assystem prévoit d'annuler au même moment 550.000 actions auto-détenues sur un total à date de 1.057.572 actions auto-détenues.

Après annulation des actions rachetées et de 550.000 actions auto-détenues et dans l'hypothèse où la totalité des 6 millions d'actions objet de l'offre lui seraient apportées, le nombre d'actions composant le capital d'Assystem serait alors de 15.668.216 actions.

L'offre sera mise en œuvre sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, que cette dernière prévoit de convoquer pour le 22 novembre 2017, de la résolution relative à la décision de réduction de capital pour un montant nominal maximum de 6 millions d'euros par rachat par la société d'au maximum 6 millions de ses propres actions par voie d'offre publique de rachat en vue de leur annulation, et reste soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers qui publiera une décision après avoir vérifié la conformité de l'offre avec les dispositions légales et réglementaires. À titre indicatif, l'offre devrait être ouverte du 24 novembre 2017 au 14 décembre 2017. »

3.6.6 Communiqué de presse du 8 novembre 2017 : Calendrier financier 2018

« CALENDRIER FINANCIER 2018

- **7 février** Chiffre d'affaires 2017
- **19 mars** Résultats annuels 2017 - Présentation des résultats le 20 mars à 8h30
- **26 avril** Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2018
- **16 mai** Assemblée générale des actionnaires
- **26 juillet** Chiffre d'affaires du 2nd trimestre 2018
- **10 septembre** Résultats du 1^{er} semestre 2018 - Présentation des résultats le 11 septembre à 8h30
- **8 novembre** Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2018

Les communiqués de presse sont diffusés après bourse. »

3.6.7 Communiqué de presse du 9 novembre 2017 : Chiffre d'affaires au 30 septembre 2017 en croissance de +5,3%

- « • Croissance organique soutenue de l'activité Nuclear, à +9,5%
- Confirmation de l'objectif de progrès marqué de la marge opérationnelle d'activité ⁽⁶⁾

Paris, le 9 novembre 2017 à 17h35 – Assystem S.A. (ISIN : FR0000074148 - ASY), groupe international d'ingénierie, annonce aujourd'hui le chiffre d'affaires réalisé au 3ème trimestre 2017 et pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Assystem a cédé le 28 septembre 2017 sa division de R&D externalisée Global Product Solutions (GPS), à une société d'acquisition dénommée Assystem Technologies et contrôlée à 60,8% par Ardian, société d'investissement privé, et à 39,2% par Assystem. En application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires de GPS n'est pas inclus dans le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de 2017. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2016 a été retraité

(6) Dans le périmètre actuel de consolidation globale.

pour assurer la comparabilité des données.

Chiffre d'affaires consolidé 2017 et variations par rapport à 2016 (non audité)

En millions d'euros	9 mois 2016*	9 mois 2017	Variation totale	Variation organique**
Groupe	278,5	293,4	5,3%	4,9%
Energy & Infrastructure	230,5	252,6	9,5%	8,1%
Staffing	41,1	34,4	-16,4%	-14,0%
Divers	6,9	6,4	-	-

*retraité pour assurer la comparabilité des données.

** à périmètre comparable et taux de change constant.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2017, Assystem enregistre, dans son nouveau périmètre de consolidation globale, une croissance de son chiffre d'affaires consolidé de +5,3%, dont +4,9% de croissance organique (+8,2% hors impact de la dérive du chiffre d'affaires Staffing), +1,4% d'effet périmètre et -1,0% d'effet de la variation des taux de change.

La croissance du chiffre d'affaires consolidé connaît un ralentissement au 3^{ème} trimestre, à +1,6% (dont +4,3% de croissance organique, -0,5% d'effet périmètre et -2,2% d'effet de la variation des taux de change). Il résulte de l'évolution sur le trimestre, à l'opposé des attentes, des chiffres d'affaires de Radicon et du Staffing (qui pèse à hauteur de -2,4% sur la croissance organique du trimestre), et de la réduction du nombre de jours ouvrés par rapport au 3^{ème} trimestre 2016 (pour un effet estimé à -1,5%).

ENERGY & INFRASTRUCTURE

La croissance totale du chiffre d'affaires d'Energy & Infrastructure (252,6 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice 2017) est de +9,5%, dont +8,1% de croissance organique, +2,2% d'effet périmètre et -0,8% d'effet de la variation des taux de change.

Les activités Nuclear, à 149,5 millions d'euros, sont en croissance totale de +8,5%, dont +9,5% de croissance organique. L'activité est portée par la demande en prestations d'ingénierie rendues au service de la construction de nouveaux réacteurs en France et à l'étranger, de la maintenance du parc électronucléaire français, et des besoins en matière de démantèlement en France et au Royaume-Uni.

Le chiffre d'affaires d'Energy Transition & Infrastructures, à 103,1 millions d'euros, progresse de +11,2%, dont +6% de croissance organique. La dynamique en infrastructures transport et en life sciences reste soutenue. L'activité de Radicon, impactée par le report du démarrage des projets saoudiens d'investissements en infrastructures pour lesquels la société a contracté des prestations d'ingénierie, est en retrait à taux de change constant de -11,5% sur les neuf premiers mois de l'année.

STAFFING

A 34,4 millions d'euros, le chiffre d'affaires du Staffing sur les neuf premiers mois de l'exercice 2017 enregistre un recul à taux de change constant de -14,0% (et de -16,4% au total) par rapport à celui enregistré sur la même période en 2016. Contrairement aux attentes, l'activité sera en retrait au 2nd semestre 2017 par rapport au 2nd semestre 2016, pénalisée par un effet prix négatif sur les prestations de services dans le secteur pétrolier, un effet change défavorable sur le dollar et le naira nigérian, et le décalage du démarrage de projets dans le secteur industrie.

EFFECTIFS

Au 30 septembre 2017, l'effectif d'Assystem dans son nouveau périmètre de consolidation globale est de 4 616 collaborateurs.

ACTIVITE D'ASSYSTEM TECHNOLOGIES

Sur les neufs premiers mois de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires d'Assystem Technologies (anciennement GPS), dont Assystem détient 39,2% du capital depuis le 28 septembre 2017, s'élève à 495,5 millions d'euros, à comparer à 427,9 millions d'euros sur les neufs premiers mois de l'exercice 2016. Il enregistre une croissance soutenue, à +15,8%, dont +12,8% de croissance organique, +4,0% d'effet périmètre et -1,0% d'effet de la variation des taux de change.

Les chiffres d'affaires Aerospace et Automotive s'élèvent respectivement à 281,8 millions d'euros et 174,6 millions d'euros, en croissance de +13,2% pour Aerospace (dont +11,8% de croissance organique) et de +23,9% pour Automotive (dont +17,5% de croissance organique).

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS

Le 31 octobre dernier, le Groupe a obtenu le visa n° 17-570 de l'Autorité des marchés financiers sur une note d'information relative à une OPRA (l'« OPRA ») d'un montant maximum de 225 millions d'euros, dont les principales caractéristiques sont :

- prix de rachat : 37,50 € par action ;
- nombre maximum d'actions sur lequel porte l'offre : 6 millions d'actions, soit 28,35% du nombre d'actions Assystem en circulation ⁽⁷⁾.

L'offre sera ouverte du 24 novembre 2017 au 14 décembre 2017 (avec un règlement livraison le 22 décembre 2017), sous réserve de l'approbation des résolutions correspondantes par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société convoquée pour le 22 novembre 2017.

PERSPECTIVES 2017

Compte tenu des tendances observées pour les activités de Radicon et de Staffing, le Groupe revoit ses objectifs d'activité pour 2017 comme suit :

- croissance organique du chiffre d'affaires d'Energy & Infrastructure à taux de change constant comprise entre +8,0% et +8,5% (contre de l'ordre de +10% précédemment) ;
- chiffre d'affaires Staffing d'environ 45 millions d'euros (contre 50 millions d'euros précédemment).

Le Groupe réitère son objectif de progrès marqué de sa marge opérationnelle d'activité dans son périmètre actuel de consolidation globale.

L'objectif de trésorerie nette d'endettement au 31 décembre 2017, actualisé en considération du montant maximum de l'OPRA, est d'environ 40 millions d'euros ⁽⁸⁾.

CALENDRIER FINANCIER 2018

- 7 février : Chiffre d'affaires annuel 2017
- 19 mars : Résultats annuels 2017 – Réunion de présentation le 20 mars à 8h30
- 26 avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018
- 16 mai : Assemblée générale des actionnaires »

(7) Égal au nombre d'actions composant le capital social sous déduction du nombre d'actions auto-détenues.

(8) En tenant compte d'une estimation de flux net de trésorerie lié à l'activité et aux investissements (hors incidence éventuelle d'opérations de croissance externe) au second semestre des activités poursuivies d'environ 35 M€ (dont 9 M€ d'encaissement de créances CIR), de la cession du contrôle de GPS intervenue le 28 septembre 2017 (pour un produit net de trésorerie de 404 M€), et de l'hypothèse de réalisation avant le 31 décembre 2017 du règlement-livraison de l'OPRA pour un montant de 225 M€ et de l'investissement au capital de New Areva NP (pour un montant de 125 M€).

3.6.8 Communiqué de presse du 15 novembre 2017 : Assystem Energy & Infrastructure retenu pour sécuriser les sites de la RATP

« Paris, le 15 novembre 2017 – Assystem Energy & Infrastructure, en groupement avec la société ERI, a remporté le marché « Protection De Sites » de la RATP consistant en la fourniture clé en main d'une solution globale de sûreté. Ce marché, d'une durée de 5 ans, représentera jusqu'à 16 millions d'euros, dont 50% pour le groupe d'ingénierie.

Ce contrat répond à la demande de la RATP d'étendre la protection de ses sites dans le cadre de la lutte contre les intrusions, les actes de vandalisme et autres menaces sur ses différents sites. La protection concerne tant le matériel roulant que les infrastructures.

Le nouveau marché a comme objectifs :

- *La mise en place d'un système central de supervision pour augmenter la capacité de supervision jusqu'à 100 sites,*
- *La mise en place des équipements de protection (détection d'intrusion, vidéosurveillance) pour des nouveaux sites et leur intégration dans le système.*

La mission d'Assystem comprend les études et la réalisation du système de supervision ainsi que la définition, la fourniture et la mise en service des équipements de détection.

La prestation débutera par le développement du système central qui devra s'insérer dans le schéma directeur des systèmes d'information de la RATP. Ensuite pour chaque site, les travaux nécessiteront d'adapter les dispositifs de détection à la nature des sites et des zones à surveiller et comprendront à la fois les études puis le déploiement des équipements de terrain en collaboration avec le partenaire ERI.

Pour remporter ce marché, Assystem a mis en avant son expertise spécifique en matière de systèmes de contrôle et de sûreté dans le secteur des transports. »

4. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES TENUES DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Les documents relatifs à ces assemblées générales sont disponibles par téléchargement sur le site Internet d'Assystem (www.Assystem.com) sous la rubrique « Finance » puis « Information Réglementée ».

4.1 Assemblée générale mixte du 16 mai 2017

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société s'est tenue le 16 mai 2017 à 9h30 au centre de conférences et de réceptions Etoile Saint-Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris.

Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées :

À titre ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Quitus au conseil d'administration ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
5. Renouvellement du mandat de Monsieur Dominique Louis ;
6. Renouvellement du mandat de Salvepar représentée par Monsieur Vincent Favier ;
7. Renouvellement du mandat de Monsieur Gilbert Lehmann ;
8. Renouvellement du mandat de Madame Miriam Maès ;
9. Renouvellement du mandat de Madame Virginie Calmels ;
10. Renouvellement d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
11. Examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
12. Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Monsieur Dominique Louis ;
13. Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Monsieur Philippe Chevallier ;
14. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Dominique Louis en raison de son mandat de Président Directeur Général au titre de l'exercice 2017 ;
15. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Philippe Chevallier en raison de son mandat de Directeur Général Délégué Finances au titre de l'exercice 2017 ;
16. Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2017 ;
17. Autorisation à donner en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions dans le cadre des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de commerce ;

À titre extraordinaire :

18. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'action dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions ;
19. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 10.000.000 euros ;
20. Délégation de compétence à consentir en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 7.000.000 euros ;
21. Délégation de compétence à consentir en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, dans la limite d'un montant nominal global de 2.000.000 euros ;
22. Autorisation à consentir, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social ;
23. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en vertu des délégations susvisées ;
24. Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées ;
25. Délégation de compétence à consentir en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autre, dans la limite d'un montant nominal de 20.000.000 euros ;
26. Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
27. Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
28. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (BSAAR) ou des bons de souscriptions d'actions (BSA) – suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales ;
29. Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des autorisations et délégations consenties aux termes des vingt-sixième (attribution gratuite d'actions), vingt-septième (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions) et vingt-huitième (BSA et BSAAR) résolutions ;
30. Délégation à consentir en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe, dans la limite de 1% du capital social ;
31. Modifications des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions légales applicables (articles 4, 11, 16 et 18 des statuts) ;
32. Pouvoirs en vue des formalités.

4.2 Assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2017

Une assemblée générale à caractère ordinaire des actionnaires de la Société s'est tenue le 5 juillet 2017 à 9h30 au centre de conférence et de réceptions Etoile-Saint-Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris.

Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées :

1. Avis consultatif sur la cession par la Société du contrôle (60%) de sa division de recherche et développement externalisée Global Product Solution (GPS) à Ardian ;
2. Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée et pour les formalités.

4.3 Assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017

Une assemblée générale à caractère extraordinaire des actionnaires de la Société s'est tenue le 22 novembre 2017 à 10h au centre de conférence et de réceptions Etoile-Saint-Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris.

Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées :

1. Réduction de capital d'un montant nominal maximum de 6.000.000 € par voie de rachat par la Société de ses propres actions suivie de l'annulation des actions rachetées et autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de formuler une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital et d'en arrêter le montant définitif ;
2. Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée générale et pour les formalités.

5. PERSONNE RESPONSABLE

5.1 Nom et fonction de la personne responsable de l'information relative à Assystem

Monsieur Dominique Louis, Président-Directeur Général d'Assystem.

5.2 Attestation de la personne responsable de l'information relative à Assystem

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 22 novembre 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé le 23 novembre 2017 soit la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n° 2006-07, dans le cadre de l'offre publique de rachat initiée par Assystem sur ses propres actions.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Dominique Louis
Président-Directeur Général